



Mieux se déplacer à Bicyclette

Antenne Poissy et Carrières

SOLLICITATION D'ENGAGEMENT DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 À CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Pour une priorité aux modes de déplacements doux à Carrières, nous attendons une volonté politique forte des prochains élus

Efficace, non polluante et silencieuse, la pratique du vélo est bénéfique pour la santé des cyclistes, la tranquillité des riverains et le cadre de vie. Le vélo ménage le budget familial et celui de la collectivité. En effet, les aménagements destinés aux cyclistes coûtent beaucoup moins chers que ceux destinés aux modes motorisés. Peu encombrant, le vélo préserve l'espace urbain.

Le vélo est un moyen de transport idéal pour Carrières-sous-Poissy, ville plate et appelée à se densifier. Son développement réduirait la circulation automobile et les problèmes de stationnement.

Pourtant, le vélo n'a pas encore sa place à Carrières. Les aménagements de la voirie sont quasiment inexistantes, de nombreux points noirs sont présents. Même si des projets structurants ont été annoncés (passerelle pour les circulations douces entre Carrières et Poissy, Nouvelle Centralité laissant une large place aux circulations douces), ceux-ci doivent se conjuguer avec une politique cycliste cohérente sur l'ensemble de la commune et de l'agglomération.

Pour que Carrières devienne une ville cyclable, il est opportun d'informer les candidats aux prochaines élections des attentes des cyclistes carriérois. MDB Poissy et Carrières, antenne locale de l'association francilienne MDB (Mieux se Déplacer à Bicyclette), souhaite devenir l'interlocuteur ouvert mais exigeant de nos élus sur la question du cyclisme urbain, à l'instar de ce qui est fait dans d'autres villes. C'est donc en toute indépendance que nous soumettons aux candidats ces propositions concrètes. Les citoyens et électeurs que nous sommes seront attentifs à leurs réponses.

Pour rappel, à Carrières, 16 % des ménages n'ont pas de voitures (chiffre INSEE 2009)

Les réponses des candidats seront affichées sur le site de MDB Poissy et Carrières et envoyées aux médias locaux. Une sollicitation similaire a été effectuée en direction des candidats de Poissy.

Merci de répondre par mail à thibautf@gmail.com ou par courrier à l'adresse suivante :

Thibaut FRANCOIS

11 allée de la Roseraie, 78955 Carrières-sous-Poissy

Les 13 propositions de MDB Poissy/Carrières-sous-Poissy pour le développement du vélo à Carrières

1. Réaménager les carrefours dangereux

Accès au pont de Poissy, franchissement de la RD 190... Les tronçons dangereux ou mal adaptés à l'usage du vélo sont nombreux. Ces points sont à traiter en priorité. MDB propose suite aux élections d'organiser une visite technique à vélo avec les élus pour recenser tous ces points noirs. D'autre part, MDB souhaite être associé aux études du projet de requalification de la RD 190 en boulevard urbain.

2. Créer des sas cyclistes aux carrefours à feu

Ce dispositif permet aux cyclistes de se positionner devant les voitures en attendant le feu vert. Ils sont ainsi plus en sécurité : pas de véhicule à côté d'eux au démarrage pendant qu'ils stabilisent leur équilibre, excellente visibilité par les automobilistes qui peuvent les dépasser en sûreté. Un feu vert cycliste anticipé de 3 secondes peut perfectionner le dispositif.

Il est indispensable que ces sas soient mis en place sur les rénovations de voiries en cours (Boulevard Pelletier et prochainement avenue de l'Hautil).

3. Développer le stationnement pour les vélos dans toute la ville

Pour éviter le stationnement vélo sur les trottoirs ou sur le mobilier urbain, il est nécessaire de mettre en place des systèmes d'accroches vélo un peu partout dans la ville. Il ne faut pas avoir plus de 150 m de voie sans arceaux de stationnement vélo en zone résidentielle. Auprès des commerces, des administrations et des services, l'offre de stationnement devra être plus conséquente pour permettre des arrêts facilités sur les trajets quotidiens.

Les stationnements de courte durée doivent être des arceaux permettant d'appuyer le vélo par le cadre pour le stabiliser et de l'attacher avec un antivol en U. Les systèmes de type « pincés-roues » sont à bannir.

Ces stationnements doivent être réservés aux vélos. Ceci peut être facilement garanti en jouant sur l'espacement des arceaux (plus faible pour des vélos que pour des deux-roues motorisés).

Des stationnements couverts, en quantités suffisantes et éventuellement sécurisés doivent être créés à la Fabrique 21, dans les deux centres Leclerc, au château Vanderbilt et à proximité du futur Parc du Peuple de l'Herbe.

De plus, les nouvelles constructions de logements doivent avoir un espace dédié au stationnement des vélos. Ces dispositions doivent être vérifiées.

4. Développez des parcours cyclistes et piétons entre les différents quartiers de Carrières

Pour développer l'usage du vélo et des déplacements doux, il est nécessaire de développer des trajets balisés avec indication des distances et temps de parcours entre les différents quartiers de Carrières. On pourrait par exemple développer des parcours cyclistes et piétons balisés à partir de la mairie pour se rendre vers les différents quartiers d'habitation, les centres sportifs, les commerces et centres commerciaux, le château Vanderbilt ou vers le Parc du Peuple de l'Herbe.

5. Améliorer l'accès à la gare de Poissy

Aujourd'hui, l'accès à la gare de Poissy depuis Carrières est particulièrement malaisé et dangereux. La futur passerelle sur la Seine changera cette situation, mais il est possible de faire dès aujourd'hui dès aménagements simples pour améliorer la sécurité: limiter la vitesse à 50 km/h sur le pont, permettre aux vélos de monter sur le trottoir pour traverser le pont (cela est devenu très compliqué depuis la pose des barrières de protection sur le pont, il faudrait étudier sur place une solution avec les services techniques), coopérer avec la ville de Poissy pour radicalement améliorer l'accès aux vélos à la gare SNCF et aux parkings vélo sécurisés dont il faudrait augmenter le nombre.

6. Mettre en place des zones 30 sur toute la voirie communale

Une zone 30, en diminuant les écarts de vitesse entre usagers, limite la gravité des accidents, fait baisser le bruit et redonne l'envie aux citoyens d'utiliser leur vélo ou de marcher. Cela permet aussi de créer une vraie vie de quartier. La mise en place de zones 30 dans des quartiers résidentiels de Carrières permettrait d'améliorer la qualité de vie des Carriérois et des cyclistes. Ces zones, au-delà de la limitation de vitesse, sont des espaces où les usagers partagent la voirie. Ces zones 30 pourraient avoir leur place dans l'ensemble du réseau secondaire de Carrières, et à proximité des établissements scolaires, crèches, et des maisons de retraites.

7. Développer les double-sens cyclables et les liaisons douces

Il est important de développer les double-sens cyclables dans les zones 30. Ce principe de double-sens cyclable permet facilement d'améliorer, sans aménagements coûteux pour la collectivité, le plan de circulation cyclable sur l'ensemble de la ville. Véritable raccourci pour les cyclistes, le double sens réduit les distances à parcourir en toute sécurité. Le risque d'accident frontal est quasi nul, car les usagers se voient mutuellement et ralentissent. Le vélo croisé étant côté conducteur, l'automobiliste apprécie mieux la distance de sécurité que lors d'un dépassement. Le cycliste arrivant en face, il n'est jamais dans l'angle mort de l'automobiliste qui ouvre sa portière.

D'autre part, il est nécessaire de créer des « raccourcis » pour les cyclistes et piétons en aménageant des allées pour raccourcir les trajets dans les zones résidentielles. Ces liaisons douces sont à prendre en compte dès les études dans les nouveaux projets d'urbanisation.

8. Développer les cédez le passage cycliste

Cette signalisation, récemment introduite dans le code de la route et expérimentée à Paris, permet aux cyclistes, après avoir cédé le passage aux piétons et aux véhicules de la voie transversale, de franchir avec prudence le feu rouge pour tourner à droite (ou pour aller tout droit lorsqu'il n'y a pas de voie à droite).

Ce dispositif est favorable à l'efficacité des trajets en vélo, notamment en dehors des heures de pointe. Il permet aussi d'améliorer la sécurité des cyclistes en leur permettant de ne pas démarrer dans le flot de voitures.

9. Adhérer au Club des villes et territoires cyclables

Carrières doit adhérer au Club des villes et territoires cyclables (CVTC). La ville devra ensuite échanger avec le club pour bénéficier de l'expertise des villes ayant déjà engagé une politique vélo volontariste pour l'aider à mettre en place une véritable « politique vélo ».

10. Informer en faveur du vélos et des modes actifs.

Il est important que le journal de la ville informe régulièrement des bienfaits de l'utilisation du vélo (sur la santé, sur le portefeuille des ménages,..). Il est aussi nécessaire d'alerter au moins une fois par an sur les moyens de lutter contre le vol des vélos (choix d'un bon antivol, accrochage à un point fixe, marquage Bicycode). MDB Carrières peut contribuer à ces articles.

Il est aussi nécessaire de former les enfants dès leur plus jeune âge à l'utilisation du vélo et aux règles de bonnes conduites pour le faire en toute sécurité. La municipalité doit inciter les parents d'élèves et les élèves à utiliser le vélo pour se rendre à l'école. Cela renforcera la sécurité autour des écoles.

Enfin, il est nécessaire d'intervenir auprès des entreprises afin qu'elles développent des plans de déplacement d'entreprise intégrant l'usage du vélo.

11. Former le personnel municipal et les inciter à utiliser le vélo

Il est nécessaire que la ville propose des vélos de service à disposition des fonctionnaires (en particulier les policiers municipaux) et des élus de la ville, y compris quelques vélos à assistance électrique. Des locaux adaptés (vestiaire et douches) pourront être mise à disposition des agents pour leur permettre de venir en vélo sur leur lieu de travail.

De plus, il est nécessaire de former la police municipale en particulier sur le marquage Bicycode.

12. Évaluer et concerter pour être plus efficace

Il est nécessaire d'élaborer des outils d'évaluation des déplacements sur la ville permettant d'apprécier les évolutions suite à des aménagements et initiatives prises.

Il est aussi nécessaire de pratiquer une concertation régulière avec MDB Poissy/Carrières-sous-Poissy et les autres associations de Carrières (parents d'élèves, handicapés,

aînés,...). Cette concertation devra prendre place dans le cadre d'une commission voirie, en particulier avant tous les projets d'aménagements cyclables afin qu'ils soient le mieux adaptés possible.

13. Favoriser l'achat de vélos électrique

Des aides financières à l'achat des vélos électriques doivent être proposées par l'agglomération, comme cela se fait à Paris, qui offre jusqu'à 400 euros pour tout achat d'un vélo électrique.

Pour l'antenne MDB de Poissy et Carrières

Thibaut FRANCOIS, adhérent de Carrières-sous-Poissy